

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association FCPE du Lycée Gustave Eiffel d'Armentières le 16 septembre 2016

L'ordre du jour :

- Point sur la rentrée 2016/2017
- Bilan de l'année 2015-2016
- Objectifs pour année 2016-2017
- Candidatures et élections des membres du conseil d'administration de l'Association FCPE Gustave Eiffel Armentières pour 2016/2017.
- Constitution de la liste électorale des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration du lycée Gustave Eiffel d'Armentières et organisation du scrutin.
- Questions diverses

1 - Point sur la rentrée 2016-2017

La rentrée 2016 au lycée Gustave Eiffel d'Armentières

L'établissement compte cette année 1 300 lycéens environ.

Nous comptons 4 classes supplémentaires au sein du lycée pour cette nouvelle année scolaire :

- ✓ Classe de 2 : + 1 soit 13 classes (dont 3 pro)
- ✓ Classe de 1er : + 1 soit 12 classes (dont 3 pro)
- ✓ Classe de Ter : + 2 soit 11 classes (dont 3 pro)

L'association FCPE est également en progression chaque année et nous nous en félicitons.

Historique de la présence de la FCPE au sein du Lycée

En 2013 : pas de représentation d'association de parents d'élèves au lycée Eiffel. Mr Géant (administrateur de la FCPE Nord) demande à Monsieur Swaenepoël, Proviseur du lycée, à ce que la fédération FCPE soit présente au sein du lycée Eiffel : l'association compte 5 adhérents FCPE au Lycée

En 2014 : l'association compte 17 adhérents,

En 2015 : 66 adhérents + 1 part locale ayant acquitté la part locale

En 2016 : 93 adhérents + 3 parents ayant acquittés la part locale

Importance d'avoir une fédération de parents d'élèves au sein d'un établissement scolaire

La FCPE est la première fédération de parents d'élèves. Elle est présente dans toutes les instances de l'Education nationale. Au niveau national, régional, départemental, et dans les établissements scolaires grâce aux conseils locaux. La FCPE milite pour la gratuité totale de la scolarisation, pour la réussite de tous les jeunes, pour une école laïque, sans discrimination et pour que soient respectés les droits des parents d'élèves.

La FCPE considère qu'il doit exister un **partage des responsabilités** entre parents et enseignants. C'est en œuvrant **collectivement et en resserrant les liens entre les familles et l'École** qu'il sera possible de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des enfants qui sont au centre des préoccupations. Il s'agit d'une **coéducation Regroupés et adhérents** au sein d'un Conseil local, les parents d'élèves peuvent faire **entendre leur voix** et **donner leur avis** sur le fonctionnement de l'École.

Adhérer à la FCPE c'est :

- 1) Avoir les moyens de mutualiser les expériences et **d'être plus efficaces.**
- 2) Avoir les moyens de se **former** via la fédération (départementale ou nationale)
- 3) Etre **mieux informé** de la vie interscolaire et plus généralement du système éducatif par une meilleure connaissance des droits de parent d'élèves.
- 4) La possibilité d'**être soutenu et accompagné** dans ses démarches en cas de besoin
- 5) **Recevoir régulièrement** des informations, de la documentation.
- 6) **Bénéficier**, si on le souhaite, de stages de formation organisés par la fédération
- 7) **Participer** à la vie d'un groupe de parents, lieu de convivialité et d'échange

2 - Bilan d'activité 2015-2016

L'année 2015 a été marquée par une volonté de l'association de renforcer son implication dans la vie du lycée mais également :

L'année 2015 a été marquée par une volonté de l'association de renforcer son implication dans la vie du lycée mais aussi de mener les actions suivantes :

1. Mise en **conformité auprès de la préfecture** pour la partie administrative,
2. **Actualisation** et de **dépôt** des nouveaux statuts et de la liste des membres du bureau,
3. Tenue de l'**assemblée générale annuelle** de ses membres **dès la rentrée scolaire**,
4. **Demande de subvention** auprès de la commune d'Armentières (subvention qui a été refusée),
5. **Ouverture** d'un **compte bancaire** pour la gestion financière des adhésions,
6. **Création d'un site Internet** afin de pouvoir mettre à la disposition des parents un support de communication adapté pour diffuser les informations concernant la vie du Lycée et plus largement sur l'activité de l'association, telles que par exemple : les plannings des conseils de classe et le questionnaire préparatoire...,
 - a. **Site internet** : <http://fcpeeiffel.fr>
 - b. **Possibilité de contacter l'association** : contact@fcpeeiffel.fr

L'association remercie la direction du lycée Gustave Eiffel d'avoir référencé son site sur l'espace web du Lycée.

7. **Participation** aux journées des portes ouvertes du lycée. Nous remercions tous les parents pour leur aide apportée, car nous n'avions pas de moyen financier lors de cette journée. Nous remercions également Stéphane pour le site internet, créé grâce à ses biens propres,
8. **Inscription**, avec l'accord de la direction de l'établissement Gustave Eiffel, **des noms des parents délégués dans l'agenda de chaque lycéen** afin de faciliter le lien entre les parents et leurs délégués,
9. **Inciter** les parents à être délégués de classe, et les **aider** à remplir leur rôle de délégué,
10. **Intervention auprès du rectorat** lors d'une absence prolongé d'un professeur (Mr Le Recteur Luc Johann). Pour cette action, **l'Association a bénéficié du soutien de la FCPE Nord** pour intervenir contre le non remplacement des professeurs absents dans la région.
11. **Décision** de faire bénéficier les parents adhérents du lycée Gustave Eiffel de la possibilité de l'**achat d'une calculatrice** à la rentrée 2016/2017 en effectuant une commande groupée **via la FCPE Nord**.

3 – Actions pour 2016-2017

Poursuivre et valoriser **notre partenariat** au sein de l'établissement Gustave Eiffel.

Avoir davantage de présence sur les conseils de classe, une réflexion à l'élaboration d'un calendrier prévisionnel en fonction des dates connues, faciliter la participation des parents délégués durant l'année scolaire.

Se former à notre rôle de parents d'élève : **la FCPE Nord** propose des formations **à ses adhérents**. Nous diffuserons, via notre site, les dates et intitulés pour faciliter l'inscription aux parents qui souhaitent les suivre.

Renouveler notre participation aux portes ouvertes.

Reconduire l'opération CALCULATRICE via une commande groupée à la **FCPE Nord** pour **l'achat d'une calculatrice (1 calculatrice par élève inscrit au lycée Gustave Eiffel) aux parents qui ont pris ou renouvelé leur ADHESION à l'association FCPE du Lycée Gustave Eiffel d'Armentières** pour la prochaine rentrée scolaire 2017/2018.

Développer notre visibilité sur le secteur du Lycée Gustave Eiffel (contact et rencontre avec les conseils locaux d'autres établissements scolaires).

D'autres actions pourront venir s'ajouter durant l'année, nous aurons l'occasion d'en reparler lors de nos prochaines réunions.

A noter dans les agendas, qu'une **1^{ère} réunion est prévue pour le vendredi 14 octobre à 18 heures**, pour faire le point sur les élections, des parents membres dans les diverses commissions...

4- Élection du bureau des membres du conseil d'administration de l'Association FCPE Gustave Eiffel Armentières

Comme les statuts le prévoient, le bureau doit être renouveler au sein de l'association pour cette nouvelle année scolaire.

7 candidats ont posé leur candidature pour le bureau de l'association FCPE Gustave Eiffel d'Armentières. Le bureau du Conseil local FCPE d'Armentières est élu à l'unanimité de la façon suivante :

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| • Madame Anne-Marie TADIELLO, | Présidente |
| • Monsieur Stéphane RUMAS, | 1 ^{er} Vice-président |
| • Monsieur Patrick MORELLE, | 2 ^{ème} Vice-président |
| • Monsieur François MONTANARI, | Trésorier |
| • Madame Béatrice HENNIN | Trésorière adjointe |
| • Madame Véronique SADLO, | Secrétaire |
| • Madame Valérie MAGRET | Secrétaire adjointe |

5 - Organisation des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration du lycée Gustave Eiffel d'Armentières



En 2015 - 10 sièges étaient à pourvoir par les représentants des parents au conseil d'administration (5 titulaires / 5 suppléants). Nous étions assez nombreux pour tenir le bureau.

Le taux de participation a été de 14.44%. Sur les 2112 inscrits sur la liste électorale, 305 parents ont voté. Nous avons relevé 4 votes nuls. Il y a eu 213 votes pour la liste FCPE et 88 votes pour la liste de parents n'appartenant pas à une association.

L'association FCPE présentera une liste de 10 candidats (5 titulaires, 5 suppléants).

- ⇒ La liste de candidatures (fixe et définitive avec ordre du bulletin de vote) doit être déposée avant le 26 septembre minuit.
- ⇒ La mise sous pli : Mardi 27 septembre de 18h - 19h30
- ⇒ Mercredi 28 septembre de 18h -19h30

Élection le **7 octobre** de 13h30 à 17h30 + dépouillement

6 - Questions diverses

- 1) Des parents soulèvent le problème des transports Arc en ciel dont les horaires ne coïncident pas avec les emplois du temps des enfants

Réponse du bureau

Les parents doivent faire une 1^{ère} démarche en se mobilisant par écrit avec appui de la mairie.

De plus, Monsieur Rumas rappelle que la FCPE considère que le transport scolaire fait partie du temps scolaire et à ce titre doit comme l'École être gratuit.

Cependant, conformément à la loi NOTRe, le département du Nord se désengage de la prise en charge du transport scolaire à la fin de cette année. Ainsi, le Conseil Régional des Hauts de France prendra la compétence du transport scolaire à compter du 1er janvier 2017.

La FCPE se mobilise face à cette situation en demandant à que la Région des Hauts de France, assure la gratuité du transport scolaire pour tous les élèves.

- 2) Des parents souhaiteraient que le forfait soit supprimé au profit de tickets

Réponse du bureau

Cette année par d'augmentation du repas.

Le projet de rencontre avec les autres conseils locaux permettra de voir comment fonctionnent les autres établissements.

Il faut être vigilant à ce qu'une demande de modification n'entraîne pas une augmentation des coûts.

7 - Conclusion

En conclusion

Il est évident que nous devons rester vigilants et combatifs pour garantir notre système éducatif, garantir un haut niveau d'enseignement pour nos enfants.

Nous invitons d'autres parents à se joindre à nous pour être acteurs de la scolarité de leurs enfants.

Nous pouvons être parents délégués de classe, parents élus au CA, membres des diverses commissions, être au sein du bureau de l'association, peu importe le temps et l'investissement donné, plus nombreux nous sommes plus forte est notre action.

L'association FCPE remercie tous les parents pour leur présence et leur confiance.